

DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/117/2.1

Feuillet n° 125

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt, le 25 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 18 septembre 2020

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	44
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Elodie REBEYROL, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Sylviane GRANDCHAMP, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND donne pouvoir à Dominique DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

Excusés : Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Mise à disposition du public du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du conseil communautaire du 23 juin 2017 actant le lancement de l'élaboration du PCAET ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 arrêtant le PCAET ;

AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020117-DE
Reçu le 01/10/2020

Considérant qu'à la suite de l'arrêt du projet par délibération, et conformément à l'article L 123-19 du code de l'environnement, le PCAET a été soumis pour avis consultatif au Préfet de Région, à la Mission d'Autorité Environnementale et au Président de la Région Nouvelle Aquitaine en février 2020. L'Etat a fait part de son avis le 8 avril 2020 et la MRAE le 15 mai 2020. Ces personnes publiques ont formulé un certain nombre de remarques (demandes de compléments au diagnostic/état initial de l'environnement, propositions pour renforcer certaines actions du plan d'actions). Des réponses aux remarques ont été étudiées avec le bureau d'étude.

Considérant que conformément à l'article L123-19 du code de l'environnement, le projet de plan climat assorti de différents avis doit être mis à disposition du public pour consultation par voie électronique pendant a minima 30 jours ;

La mise à disposition doit être précédée d'un avis de consultation (15 jours avant le début)

Il est donc proposé qu'elle soit organisée du 19 octobre au 19 novembre 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** que le projet de PCAET assorti des différents avis soit mis à disposition du public par voie électronique du 19 octobre 2020 au 19 novembre 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à dire, faire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 28/09/2020

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020117-DE
Regu le 01/10/2020

